



Method, le 15 mai 2017

**MUNICIPALITÉ
de
1438 MATHOD**

Case postale 52

Tél. 024 459 18 12

Fax 024 459 24 64

www.method.ch

Au Conseil Général

Du 12/06/2017

Préavis municipal N° 18

Demande de crédit de CHF 37'807.-- pour la participation de la Commune de Method pour les travaux complémentaires du Syndicat AF du Mujon.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général

1. Introduction

Le Syndicat d'améliorations foncières (AF) du Mujon a été constitué en 2007.

Il englobe une surface de 899,8 ha comprise sur les Communes de Method (553,3 ha), Suscévaz (290,9 ha) avec des extensions sur les Communes de Champvent (13,5 ha), Rances (5,2 ha), Valeyres-sous-Rances (34,4 ha) et Treycovagnes (2,5 ha).

L'avant-projet des travaux collectifs du Syndicat AF du Mujon a été étudié en 2008 et 2009.

La participation de la Commune de Method pour ces travaux a été votée le 14 juin 2010 par le Conseil général.

Un certain nombre de chemins en béton existants non prévus réfectionnés dans le projet initial se sont fissurés et cassés.

Ces fissures se sont encore aggravées avec les périodes sèches notamment en 2015 et également avec le trafic de chantier de la 1^{ère} étape des travaux qui a débuté en automne 2014.

Le mauvais état de ces chemins a incité la Municipalité à entreprendre les démarches pour une étape de travaux complémentaires et présenter une demande de subventionnement.

2. Procédure

Un inventaire des chemins cassés et fissurés a été établi d'entente avec le Comité de direction du Syndicat AF et la commission de classification en automne 2015.

Le dossier établi a ensuite été transmis au Canton (Service de l'agriculture et de la viticulture) qui a donné un préavis favorable pour le subventionnement de ces travaux complémentaires.

Une expertise fédérale des travaux a eu lieu le 23 février 2016 en présence des experts de la Confédération et du Canton.

Les taux de subventionnement définis lors de cette expertise sont de 37% pour la Confédération et 33% pour la participation du Canton soit au total 70% du coût des travaux.

La mise à l'enquête publique de ces travaux complémentaires s'est déroulée du 6 juillet au 4 août 2016.

3. Description des travaux

Les largeurs des chemins à réparer sont prévues à 3.00 m, sauf pour les tronçons courts à refaire sur des chemins actuellement à 2,50 m. Les tronçons courts devront être bétonnés à la main.

Les fondations des chemins à refaire seront exécutées avec un géotextile et une épaisseur de ballast de 50 cm. Cette solution permettra de renforcer la portance et ainsi éviter les fissures. Pour les tronçons situés dans les zones de terre noire, il est prévu la mise en place de géo grilles.

Dans le but de réaliser des économies, une solution a été proposée pour maintenir les tronçons de chemins en bon état. Ils seront élargis avec des banquettes en gravier stabilisé au ciment.

4. Coût des travaux complémentaires

Sur le territoire de la Commune de Method, la longueur des chemins à réfectionner est la suivante :

Chemins à refaire en béton :	616 m'
Chemins en béton avec banquettes en gravier stabilisé :	250 m'
Chemins en béton avec banquettes en gravier à refaire :	400 m'
Chemin gravelé à réfectionner :	400 m'
	<hr/>
Total	1'666 m'

Le coût total pour les travaux complémentaires prévus sur le territoire de Method se monte à **CHF 303'000.-- TTC**

Le montant a été confirmé par la mise en soumission de ces travaux complémentaires avec les travaux de la 2^{ème} étape qui ont débutés en avril de cette année.

Après déduction des subventions de la Confédération et du Canton (70%), il restera un montant de **CHF 91'000.--** à charge de la Commune de Method. (préavis OFAG du 4.04.17)

5. Travaux demandés après l'approbation des coûts par le Conseil général de Method

Le Conseil général de Method a voté la participation de la Commune pour les travaux collectifs du syndicat AF du Mujon lors de sa séance du 14 juin 2010.

Depuis cette date des travaux supplémentaires concernant 4 chemins ont été demandés notamment lors des enquêtes publiques.

Il s'agit des travaux ci-dessous qui ont déjà été acceptés au subventionnement par le Canton et la Confédération (décisions du 19.04.13 et 24.01.14).

Chemin N°45 Gr

Déplacement du chemin gravelé existant pour planter une haie côté sud du ruisseau suite à la liquidation des oppositions du WWF et Pro Natura lors de l'enquête de novembre 2010.

Devis des travaux CHF 71'600.--

Chemin N°46 Grs

Chemin réfectionné demandé par la Municipalité de Method suite à l'enquête publique de 2010.

Devis des travaux CHF 32'600.--

Collecteur du chemin N°47

Collecteur demandé par la Municipalité de Method en 2012 pour remplacer l'ancien collecteur Ø 300 qui est cassé.

Devis des travaux CHF 52'300.--

Chemin N°48 Grs

Chemin demandé par les propriétaires bordiers et la Municipalité lors de l'enquête publique de 2013.

Devis des travaux CHF 14'500.--

Le coût total pour ces travaux représente un montant de **CHF 171'000.-- TTC.**

Après déduction des subventions de la Confédération et du Canton (70%) il reste un montant de **CHF 51'300.--** à charge de la Commune de Method.

Ces travaux ont été soumis à l'enquête publique en juin 2013. Leur exécution est prévue dans le cadre de la 2^{ème} étape des travaux collectifs du Syndicat AF du Mujon

6. Financement

Les travaux complémentaires après déduction des subventions se montent à CHF 91'000.- et les travaux supplémentaires demandés par la Commune après déduction des subventions se montent à CHF 51'300.--. Actuellement nous avons sur les décomptes des versements anticipés et des soultes un solde en notre faveur de CHF 104'493.--. De ce fait et en accord avec le comité de direction du Syndicat AF du Mujon, il nous reste à payer pour ces ouvrages la somme de CHF 37'807.--. Cette dépense sera financée par nos liquidités courantes. Au niveau comptable, la charge sera imputée sur le compte no 430.501.03 «Investissement Syndicat AF du Mujon» et portée au compte du bilan no 9141.12 «Syndicat AF du Mujon – Chemin AF» Il sera amorti sur 30 ans.

Conclusion

La réalisation de ces travaux, profitant de subventions importantes, permettra de réparer les chemins de notre commune et d'avoir ainsi un réseau de chemins agricoles en bon état pour de nombreuses années.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Method

- vu le préavis municipal n° 18
- entendu le rapport de la commission de gestion et finances
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

Décide :

Article 1 : D'accepter la participation de la Commune de Method pour les travaux complémentaires du Syndicat AF du Mujon qui représentent un montant de CHF 303'000.-- dont **CHF 91'000.--** à charge de la Commune après déduction des subventions de la Confédération et du Canton.

Article 2 : D'accepter la participation de la Commune de Method pour les travaux supplémentaires du Syndicat AF du Mujon qui représentent un montant de CHF 171'000.-- dont **CHF 51'300.--** à charge de la Commune après déduction des subventions de la Confédération et du Canton.

Article 3 : Un crédit de **CHF 37'807.--** est accordé pour ces travaux après la déduction des décomptes du Syndicat AF du Mujon.

Article 4: La Municipalité est autorisée à utiliser la trésorerie courante pour financer ces travaux.

Article 5 : La dépense nette sera imputée sur le compte no 430.501.03 «Investissement Syndicat AF du Mujon» et portée au compte du bilan no 9141.12 «Syndicat AF du Mujon – Chemin AF» Il sera amorti sur 30 ans.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 mai 2017.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



E. Piguet

La Secrétaire



C. Gaillard

